



LES GRANDS CHANTIERS ENVIRONNEMENTAUX DE LA RENTRÉE

Une formation à la planification écologique des managers de l'Etat et des équipes gouvernementales est prévue, qui sera basée sur un contenu scientifique solide, défini par les rapports du GIEC autour des trois crises écologiques (biodiversité, climat, ressources naturelles). De nombreux chantiers ont également été planifiés ; ils seront déclinés dans les feuilles de route de chaque ministère ou secrétariat d'Etat.

Le président de la République a réuni, le 31 août dernier, un conseil des ministres suivi d'un séminaire gouvernemental au palais de l'Élysée. Les 42 membres du Gouvernement, dont les ministres délégués et secrétaires d'État, étaient présents.

Cette réunion avait pour but d'établir la feuille de route de la rentrée et en structurer les grands chantiers.

Trois principes ont été posés, qui devront structurer l'action du Gouvernement :

- transparence : les feuilles de route fixées aux ministres seront publiques, tout comme la liste des 60 politiques prioritaires définies par le Gouvernement ;
- écoute et recherche de compromis : dès septembre, des solutions sur l'éducation, la santé et la transition écologique seront recherchées territoire par territoire ;
- efficacité : le Gouvernement agira pour être utile et au service des Français, "en dehors de toute polémique".

Parmi les quatre sujets prioritaires pour les prochains mois, la transition écologique

Outre le plein emploi, la souveraineté énergétique, industrielle et culturelle de la France et l'égalité des chances, la "première des batailles" affichée est la transition écologique : "au cœur de la planification écologique pilotée par la Première ministre, des plans d'actions secteur par secteur seront établis". La Première ministre annonce la préparation d'un plan d'action pour atténuer les effets du dérèglement climatique et s'y adapter.

Objectifs généraux en matière de transition écologique

Les objectifs affichés sont les suivants :

- s'engager dans la planification écologique et la territorialiser ;
- devenir la première grande économie décarbonée avec des transports propres ;
- en finir avec les passoires thermiques et renforcer la performance énergétique des bâtiments ;
- devenir la première grande économie décarbonée en mobilisant la finance et l'industrie ;
- réduire les déchets et développer massivement l'économie circulaire ;
- devenir la première grande économie décarbonée grâce à de nouvelles sources d'énergie propre ;
- protéger et restaurer la nature, les écosystèmes et les espèces.

Formation à la planification écologique

Des précisions sont apportées concernant la formation à la planification écologique des managers de l'État et des équipes gouvernementales, qui poursuit deux objectifs :

- construire une culture commune à tout le haut encadrement de la fonction publique puis à l'ensemble des fonctionnaires ;
- assurer l'exemplarité de l'État en prenant toute sa part pour relever ce grand défi de la transition écologique de notre société.

Cette formation sera basée sur un contenu scientifique solide, défini par les rapports du GIEC autour des trois crises écologiques : biodiversité, climat, ressources naturelles. Elle sera structurée autour de trois axes : apprendre, comprendre et agir. La maîtrise des enjeux liés à la transition écologique permettra de mieux prioriser les actions selon les ordres de grandeurs nécessaires pour obtenir des résultats à fort impact sur la planification écologique.

Dans les prochaines semaines, le ministre de la transformation et de la fonction publique lancera un temps fort de mobilisation et de concertation avec les acteurs et les parties prenantes de l'écosystème. D'ici 2024, un plan de formation pour les 25 000 cadres de la fonction publique d'État, en lien avec les ministres chargés de la transition écologique, de la transition énergétique, de la transformation et de la fonction publiques.

D'ici 2025, extension aux cadres de la fonction publique des deux autres versants (12 000 dans la fonction publique territoriale, 4 000 dans la fonction publique hospitalière).

Les grands chantiers du Gouvernement intéressant l'environnement

Ces chantiers devraient être déclinés dans les feuilles de route de chaque ministère ou secrétariat d'Etat.

Ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Les quinze chantiers suivants sont annoncés :

- accompagner les territoires dans une logique contractuelle, avec un soutien en ingénierie, un "appui sur mesure" aux territoires fragiles, un agenda territorial s'appuyant sur les contrats de relance et de transition écologique (CRTE), donnant de la lisibilité aux acteurs locaux, et à travers la mise en place d'un fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires de 1,5 Md € (Fonds vert) ;
- soutenir les collectivités dans la mise en œuvre de la réduction de l'artificialisation des sols ;
- construire les quartiers de 2030 en associant davantage la rénovation urbaine, la renaturation des espaces et en intégrant des objectifs de formation, d'insertion professionnelle et de sécurité ;
- redynamiser les centres-villes (via Action cœur de ville et Petites villes de demain), en matière d'habitat, de transport, de revitalisation commerciale et de services publics ;
- améliorer l'offre de santé dans les déserts médicaux et renforcer la mixité à l'école, dans les logements et l'emploi ;
- massifier une offre de logements efficaces sur le plan énergétique, sobres en foncier, abordables et adaptés aux parcours résidentiels à toutes les étapes de la vie (Logement d'abord, logements jeunes, MaPrimeAdapt) ;
- accélérer la rénovation et améliorer le niveau de performance énergétique des bâtiments publics et des logements, en tenant l'objectif de 700 000 rénovations par an (MaPrimeRénov') ;
- sortir du "tout-voiture", à travers le renforcement du transport ferroviaire, du transport à la demande et des mobilités actives, notamment le vélo, et, en parallèle, favoriser le covoiturage ;
- rendre accessibles les véhicules électriques : déployer les bornes de recharge et accompagner les ménages modestes, notamment à travers un dispositif de leasing ;
- moderniser, en concertation avec les territoires, le transport de marchandises, en s'appuyant en particulier sur le fret ferroviaire, dans la continuité de la stratégie nationale de 2021 ;
- rendre plus accessibles les territoires ruraux (transports décarbonés, résorption des zones blanches et grises, fibre optique...) ;
- animer le dialogue financier avec les collectivités dans le cadre d'une approche pluriannuelle ;
- réduire la pollution de l'air, en accompagnant les collectivités dans la mise en place des zones à faibles émissions, et améliorer la qualité de l'eau par le renforcement de la protection des captages ;
- finaliser la Stratégie nationale biodiversité pour préserver et restaurer la nature à travers des réalisations concrètes au plus près des territoires ;
- devenir la première grande économie décarbonée en mobilisant des grands secteurs économiques dans la transition écologique.

Ministère chargé de la transition énergétique

Cinq chantiers sont ici programmés :

- préparer le pays à l'arrêt des importations de gaz et de pétrole russes : plan de sobriété mobilisant tous les acteurs de manière durable, sécurisation de nos approvisionnements, préparation de mesures de crise en cas de besoin, protection des consommateurs les plus vulnérables ;
- accélérer la sortie des énergies fossiles et renforcer la souveraineté énergétique de la France en capitalisant sur les efforts de sobriété ;

Précision : cela implique de reconquérir la performance opérationnelle du parc nucléaire, de mener à bien la réforme du marché de l'électricité et les évolutions nécessaires du groupe EDF, et de sécuriser l'atteinte de nos objectifs de déploiement des énergies renouvelables.

- préparer la Stratégie française pour l'énergie et le climat, en particulier avec la révision de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) et la loi de Programmation Énergie Climat de 2023 avec une ambition rehaussée au niveau des nouveaux objectifs européens, en lien avec le ministère chargé de la transition écologique ;
- développer une politique énergétique industrielle pour la transition : implantation industrielle des briques nécessaires (solaire, éolien, nucléaire,...) et approvisionnement en métaux et composants critiques, soutien au véhicule électrique, décarbonation du secteur industriel en lien avec France 2030 ;
- réaffirmer le rôle de la France dans la diplomatie européenne et internationale en matière énergétique et climatique, en poursuivant les négociations sur le paquet Climat Fit for 55 et contribuer au succès des COP et du G20.

Ministère chargé de l'agriculture

Les quatre chantiers sont susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :

- garantir aux Français l'accès à une alimentation saine et durable, en mettant en place un chèque alimentation durable, en développant fortement les plans alimentaires territoriaux et en augmentant la part des aliments biologiques et durables en restauration collective ;
- assurer la souveraineté alimentaire et participer à la planification écologique, en adaptant nos filières agricoles et forestières aux impacts du changement climatique, en déclinant les conclusions du Varenne de l'eau agricole, en décarbonant notre filière alimentaire, en structurant de nouvelles filières, en intensifiant et en développant le puits de carbone français, en mettant en œuvre les conclusions des Assises de la forêt et du bois et par un grand chantier national de reboisement ;
- protéger les consommateurs, en créant une police unique de sécurité sanitaire des aliments, en réduisant l'exposition aux pesticides, et en renforçant notre politique de l'alimentation ;
- garantir la prise en compte du bien-être animal, en mettant en œuvre la loi de protection animale et en déclinant le plan abattoir et le plan de lutte contre les déserts vétérinaires.

Ministère chargé de l'économie

Dans ce domaine, on peut signaler les deux chantiers suivants :

- mobiliser l'industrie et la finance pour la décarbonation de l'économie : définir en lien avec les comités de filières industrielles des plans sectoriels de décarbonation, développer la finance verte au niveau national et international ;
- préparer les TPE et PME aux transitions numérique et écologique, notamment dans le secteur du tourisme, du bâtiment, du commerce et de l'artisanat.

Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères

Il s'agira ici d'amplifier l'agenda de souveraineté européenne pour faire de l'Europe une puissance indépendante, résiliente, sociale et résolument engagée en faveur de la transition climatique.

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

la pleine mobilisation de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche sera poursuivie, et ce pour déclinier les ambitions du plan France 2030, notamment les transitions environnementale, énergétique et numérique.

Ministère chargé des sports

L'un des chantiers consiste à adapter les infrastructures et la pratique du sport au changement climatique, en diminuant l'empreinte carbone des événements, en repensant les infrastructures sportives, étudier l'adaptation des calendriers de compétition.

Secretariat d'Etat chargé de la mer

Trois chantiers nous intéressent plus particulièrement ici :

- contribuer à la souveraineté alimentaire française à travers le renforcement d'une pêche française durable par la modernisation des flottes, l'installation de jeunes pêcheurs, la réforme de la politique commune des pêche et la mise en place d'un label pêche française.;
- assurer la préservation de la biodiversité marine en France et à l'international notamment en portant des positions ambitieuses dans les négociations internationales sur les océans et en atteignant l'objectif de 30% du territoire maritime couvert par des aires marines protégées dont 10% en protection forte.;
- accélérer la décarbonation du secteur maritime, pour la pêche, la croisière et le transport maritime, à travers notamment la modernisation de la flotte et des ports.

▶ Séminaire gouvernemental, 31 août 2022

▶ Déclaration de la Première ministre, 31 août 2022

Martine Tudez, Code permanent Environnement et nuisances